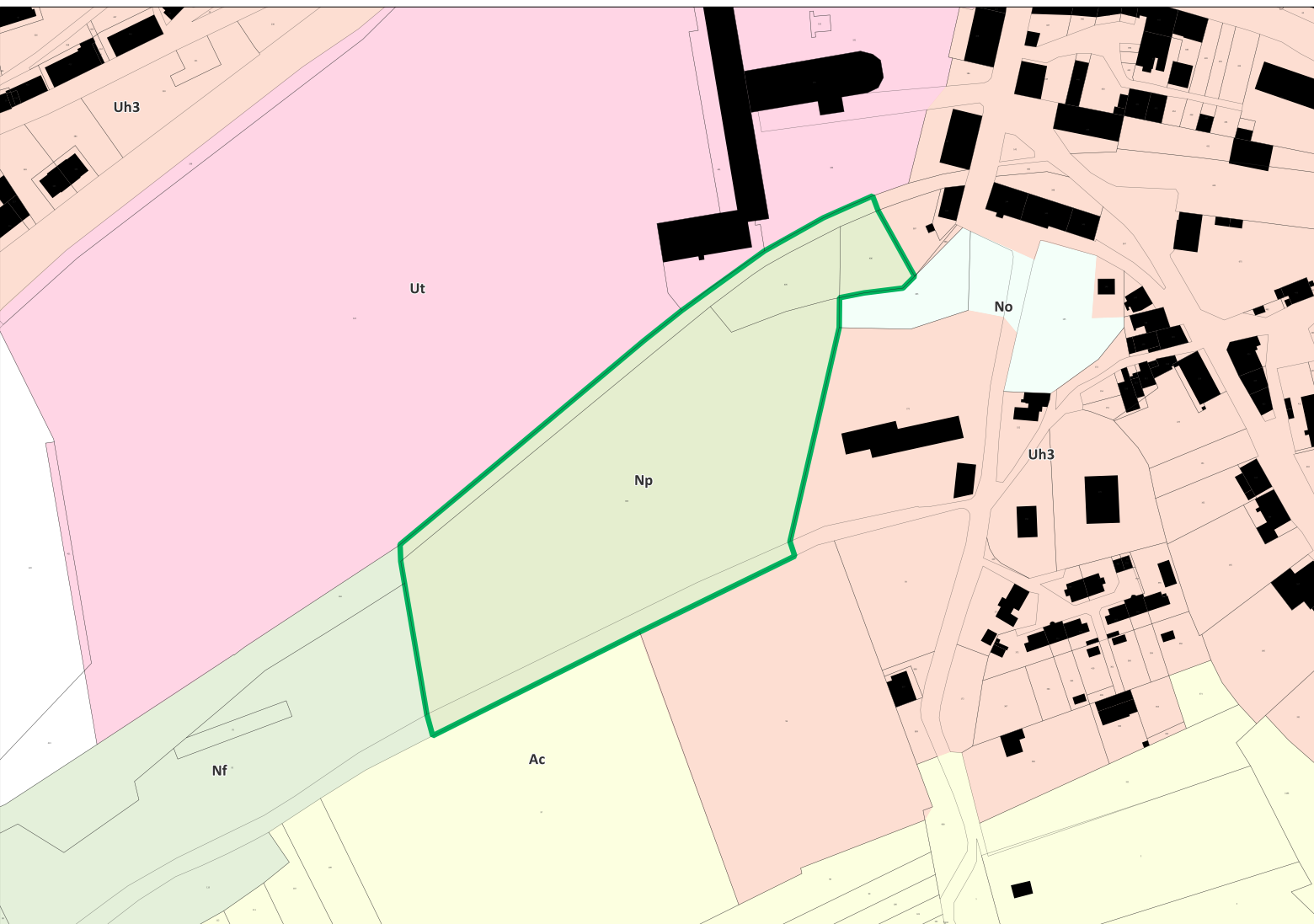




**SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np**

**STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte**

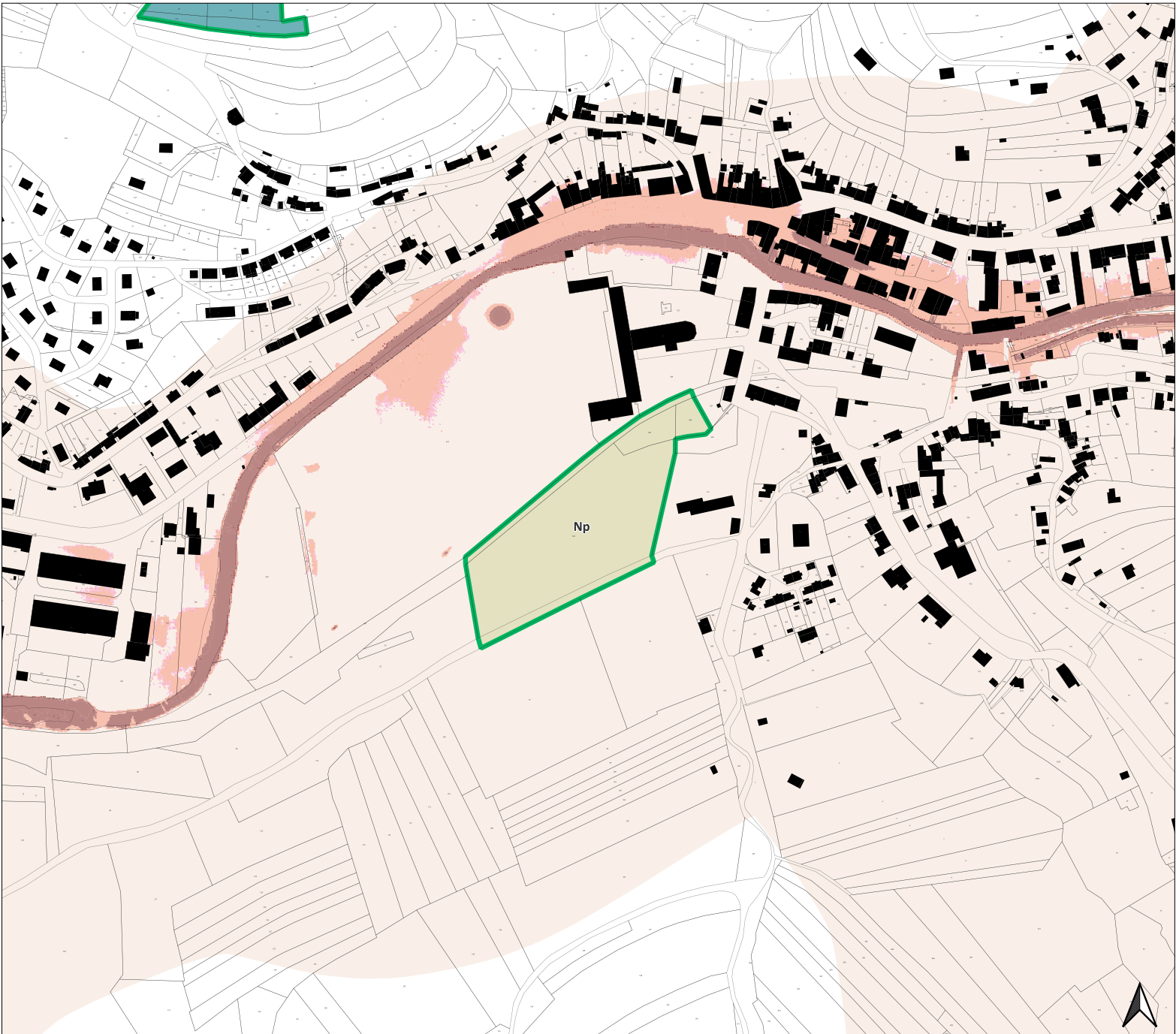
**SURFACE (en ha) : 2.07**

**PROJET : > Création**

> Public

> aménagement d'un parcours de santé, d'une aire de pique-nique ainsi qu'un abri





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

### Enjeux liés aux risques naturels

#### CRUE CENTENALE

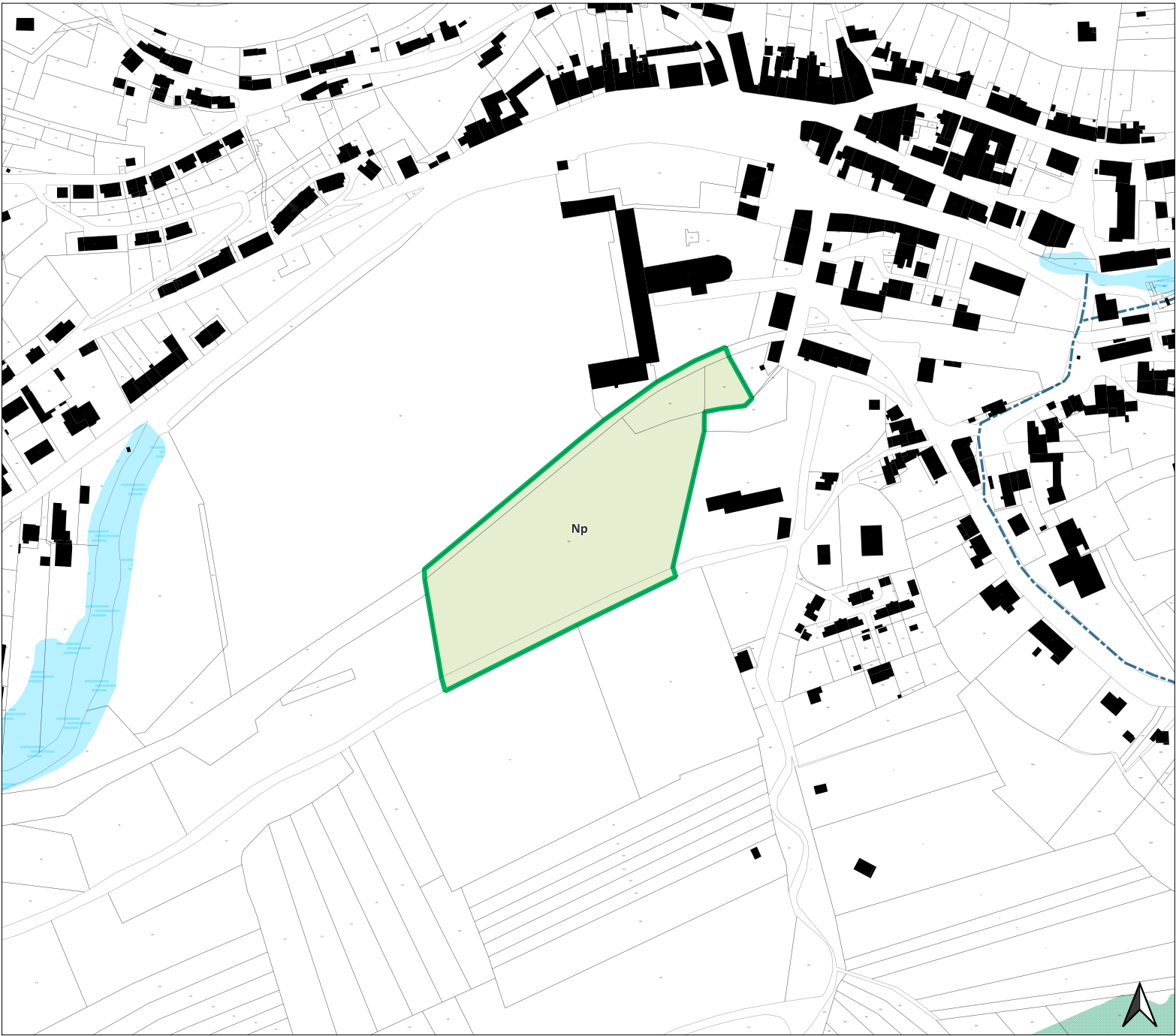
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
- Niveaux d'aléa : Fort
- Niveaux d'aléa : Très fort

#### PPRI DE LA MEURTHE

- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
- Zone rouge : zone d interdiction

#### ARGILES

- Faible
- Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

- Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

Réservoirs trame prairie

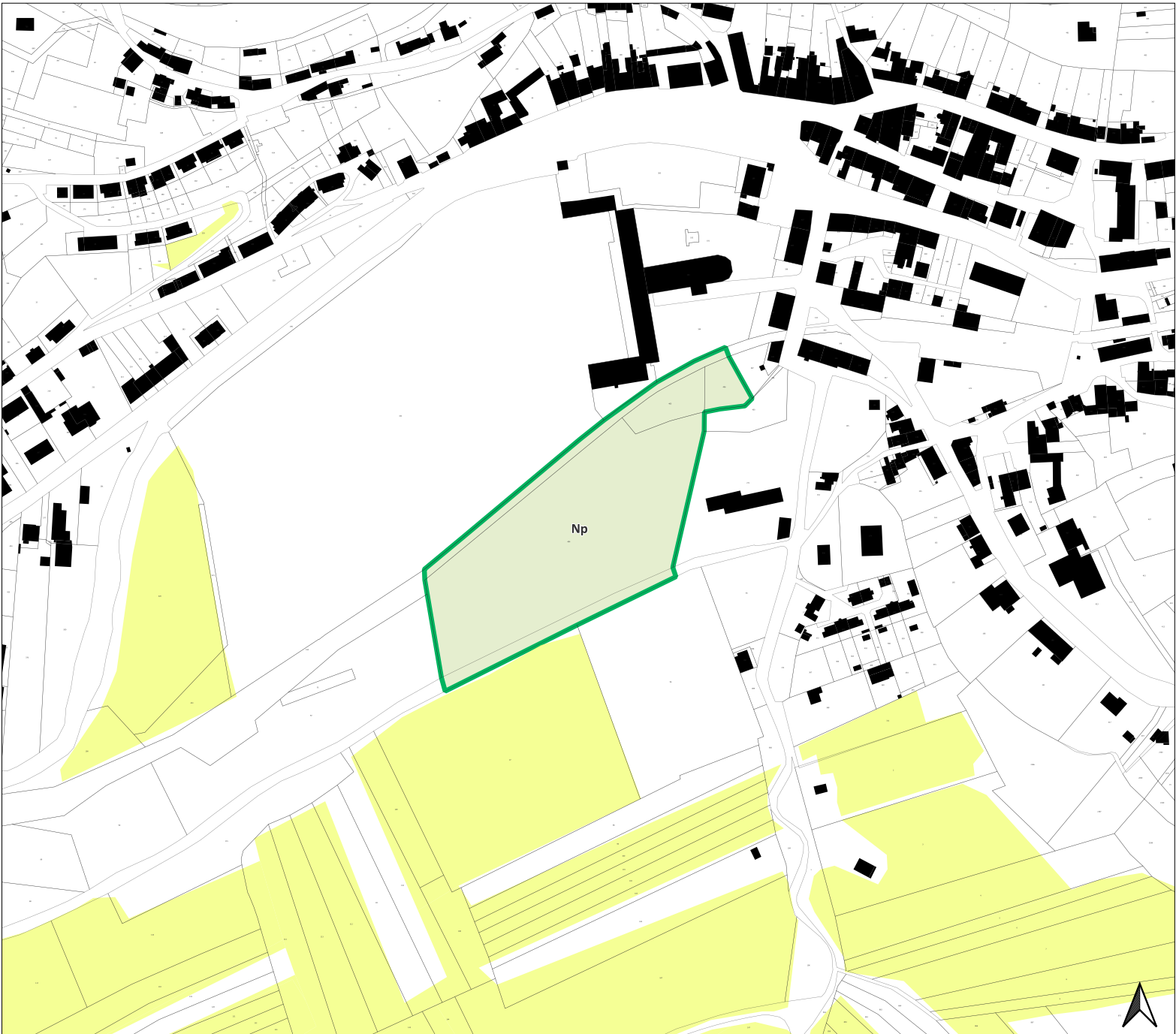
Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue
- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

DE LA CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np  
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte  
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles
- Bâtiments agricoles
- Périmètre ICPE
- Périmètre RSD
- Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers
- ONF- Forêts Publiques